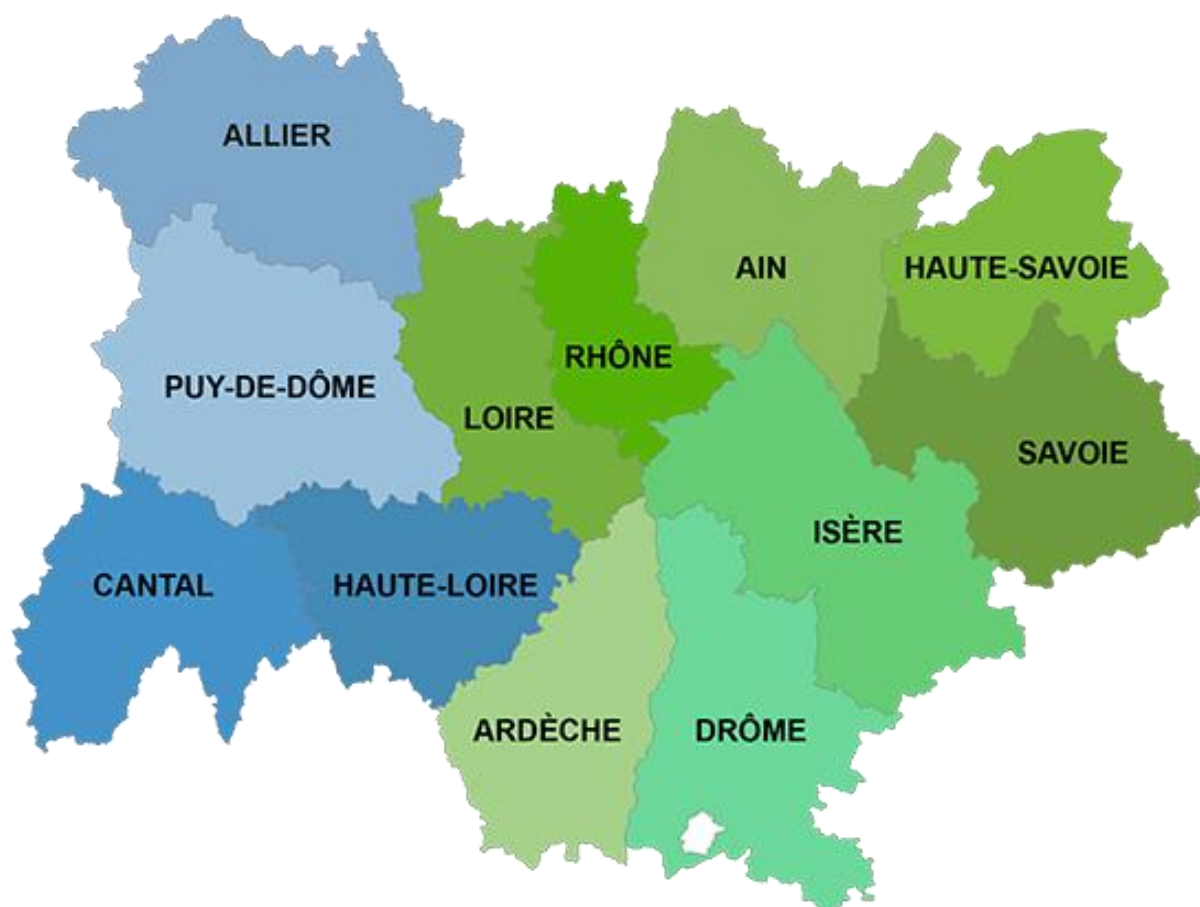


LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2025-2026

Réunion du Comité Directeur - PV n° 01

Samedi 04 octobre 2025



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 04 octobre 2025

Présent(e)s :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Djamila CONTRINO, Christelle DESFORGES-GOZARD, Michèle DURIEU, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Virginie FONTAINE, Marie-Christine GAIDIOZ, Valériane JANNET, Gisèle LOTITO, Anne-Marie MAZET, Anne NIGGLI.

Messieurs : Florian ARMATOL, Denis BALMONT, Joël CLOSIER, Christophe FRAPPE, Patrice GOZARD, Jean-François JACQUIER, Patrick PALUSZAK, Marc PILON, Laurent SCLAFERT, John TINKER.

Excusé(e)s : Pierre Alexandre ARNOUX, Jacky BENEVENT, Françoise BERTINOTTI, Aleksandra BOGDANOVIC-GUILLON, Christophe CAMPE, Philippe CAROUGE, Florestan DESMARIS, Yael DUDO, Olivier HIRTZIG, Thierry LEFAURE, Hervé LEFEBVRE, Christèle PAROT, Alain SIMAC, Maxime USCLAT.

Assistent(e)s :

Monsieur : Jean-Claude DUNAND MARTIN, Noël GUERIN, Yves GUILLERMIN, Pascal PLANCHON, Daniel PONCET.

Ouverture du comité directeur à 9h30

LIGUE AuRA

Jean-Luc MANAUDOU ouvre le premier comité directeur de la saison 2025-2026 en remerciant l'ensemble des personnes présentes. Il présente ensuite Gaëlle DA CRUZ, assistante administrative de la Ligue AuRA, ainsi que Pascal PLANCHON, co-responsable de la commission water-polo.

Ressources humaines : Embauches Ligue et ERFAN

Jean-Luc MANAUDOU revient sur les différentes embauches réalisées ces derniers mois. Gaëlle DA CRUZ a rejoint la Ligue AuRA le 1er juillet 2025 en tant qu'assistante administrative. Jean-Luc MANAUDOU souligne qu'elle s'est très bien et vite intégrée au sein de la Ligue AuRA et a pris en main ses missions avec efficacité.

Cédric MAREZ a été recruté en tant que responsable pédagogique de l'ERFAN depuis le 1er septembre 2025. Depuis son arrivée, il est allé à la rencontre de deux ERFAN (Pays de la Loire et Bourgogne-Franche-Comté) afin d'échanger avec leurs responsables sur leur fonctionnement et leur structuration en matière de formation. Par ailleurs, Cédric travaille également sur l'ouverture d'un MSN prévue pour la rentrée 2026.

Jean-Luc MANAUDOU profite de l'occasion pour faire un point sur l'avancée de la réouverture de l'ERFAN. La priorité pour Kahina et Cédric, d'ici la fin de l'année 2025, est l'obtention du label Qualiopi. Cette certification permettra le financement et le lancement des formations initiales dès la rentrée de septembre 2026.

Parallèlement, Kahina travaille sur l'ouverture de formations continues à destination des entraîneurs, toutes disciplines confondues, ainsi que des dirigeants. L'objectif est de proposer un catalogue de formations au plus près du terrain, adapté aux niveaux de pratique et aux besoins concrets des entraîneurs, afin de les accompagner dans le développement de leurs compétences. Ces formations continues seront proposées sous différents formats (présentiel, visioconférence, etc.) pour répondre au mieux aux contraintes géographiques de la Ligue.

Retour séminaire des entraîneurs

Le séminaire des entraîneurs de Natation Course s'est tenu le samedi 27 septembre 2025 au siège de la Ligue AuRA. Il a réuni près de 100 entraîneurs venus s'informer et échanger avec Robin PLA, CTN et responsable de la cellule Optimisation de la Performance de la FFN.

Cette saison, la Ligue AuRA a accueilli Véronique POLI, présidente de la Ligue de Corse, accompagnée de plusieurs entraîneurs de clubs.

Jean-Luc MANAUDOU présente au comité directeur les premiers pas de la collaboration entre les deux Ligues. Lors du Conseil des Territoires de la FFN, organisé fin mars 2025 à Paris, la présidente de la Ligue Corse avait été séduite par la présentation de Guy La ROCCA sur la stratégie sportive de la Ligue AuRA. Après plusieurs échanges et avec l'accord du président de la FFN, Jean-Luc et Guy se sont rendus en Corse du 12 au 15 septembre 2025, en qualité de vice-président délégué aux territoires de la FFN et de membre du cercle de compétence Natation Course. L'objectif de cette démarche était d'accompagner la Ligue Corse dans la structuration de la discipline et la mise en place de formations.

Compte rendu séminaire des entraîneurs

Retour séminaire des présidents

60 dirigeants de clubs ont participé au séminaire des présidents, qui s'est tenu le samedi 20 septembre 2025 au siège de la ligue AuRA. Les échanges, conduits par Antoine FONTAINE, responsable juridique, et Allan TYMEN, juriste à la FFN, ont porté sur deux thèmes majeurs : les ressources humaines et la responsabilité de l'exécutif du club.

Jean-Luc MANAUDOU regrette que la participation des dirigeants n'ait pas été plus importante, compte tenu des thèmes abordés qui concernent tous les clubs dans leur rapport avec les textes légaux.

Point sur les bilans 2024-2025 adressés par les responsables de commission

Gaëlle DA CRUZ a transmis aux clubs de la Ligue AuRA les bilans des commissions. Ceux-ci disposaient jusqu'au 6 octobre 2025 pour adresser à la Ligue AuRA leurs questions, afin que les commissions puissent les examiner et y répondre lors de l'Assemblée Générale.

À la date du comité directeur, la Ligue n'a reçu qu'une seule question.

Point Water-Polo (Pascal PLANCHON)

Pascal PLANCHON, co-responsable, avec Xavier FRAILE, de la commission water-polo, remercie les membres du comité directeur pour leur invitation.

Il revient sur la création de la nouvelle mouture de la commission WP mise en place durant l'été, et exprime ses remerciements envers chaque membre pour le travail accompli dans leur domaine afin d'organiser la nouvelle structuration de la commission.

La priorité de la commission est de lancer la saison 2025-2026 de manière claire et cohérente. À terme, l'une de ses ambitions est de renforcer la structure de haut niveau de la Ligue AuRA afin de soutenir les joueurs prometteurs et de ne pas laisser passer les talents locaux.

Pascal PLANCHON souligne également la nouvelle vision de la commission, portée par la ligue, en matière de formation continue des entraîneurs et des arbitres afin d'assurer une ligne directrice cohérente dans l'encadrement des jeunes, notamment lors des CFL.

L'objectif commun et prioritaire de la commission reste le développement du water-polo au sein de la Ligue AuRA.

Quelques chiffres pour la saison 2025-2026 :

- 12 clubs engagés en championnat national 3
- Début des compétitions prévu la semaine du 6 octobre 2025

Joël CLOSIER salue l'excellent travail de la commission en matière de communication et invite les membres du comité directeur à suivre le compte Instagram Water-Polo de la Ligue.

[Instagram Water-polo Ligue AuRA](#)

Jean-Luc MANAUDOU remercie Pascal PLANCHON et Xavier FRAILE d'avoir accepté le défi de prendre en charge la commission water-polo et d'avoir défini et écrit les objectifs. Il rappelle que la volonté de cette restructuration est de recentrer les activités, notamment en ne conservant qu'un seul Championnat en Nationale 3, la poule N3B ayant été supprimée.

La commission water-polo a pour ambition de relancer la vocation première de la Ligue AuRA qui est la formation des jeunes. Plusieurs catégories seront ainsi mises en place :

- U12
- U14
- U16
- U21
- Une poule féminine

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04.78.83.13.99

Par ailleurs, deux clubs seront engagés en Nationale 1 et trois clubs en Nationale 2.

Jean-Luc MANAUDOU informe le comité directeur que la restructuration de la discipline, marquée par la réduction du nombre d'équipes et l'évolution des catégories jeunes, entraîne une révision tarifaire des engagements des équipes.

Le président rappelle une habitude selon laquelle toute modification tarifaire doit être votée lors de l'Assemblée Générale et n'est applicable qu'à partir de la saison suivante. Toutefois, à la suite d'un échange avec les juristes de la FFN, il précise que les décisions relatives aux tarifs peuvent être appliquées immédiatement, dès lors qu'aucune mesure antérieure n'a été mise en œuvre.

Il est donc proposé au comité directeur de présenter ces nouveaux tarifs afin qu'ils soient soumis au vote du comité directeur, puis à celui de l'Assemblée Générale, pour une application immédiate pour la saison 2025/2026.

Vote du comité directeur sur les nouveaux tarifs d'engagements Water-Polo

Oui - 23

Non – 0

Abstention – 0

Les nouveaux tarifs sont validés à l'unanimité des présents et seront présentés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue AuRA du 18 octobre 2025.

Points sur l'Assemblée Générale du 18 octobre 2025

Budgets prévisionnels - Patrick PALUSZAK remercie l'ensemble des responsables de commissions pour la transmission de leurs budgets prévisionnels.

Florian ARMATOL, responsable de la commission Maîtres, prend ensuite la parole pour soumettre au vote du comité directeur une proposition d'augmentation d'un €uro par engagement pour les compétitions Maîtres, toutes disciplines confondues. Cette hausse aurait pour objectif de financer un moment convivial à l'issue des compétitions.

S'ensuivent de nombreux échanges concernant l'opportunité pour le comité directeur de valider ou non cette augmentation des engagements afin de permettre l'organisation de ce moment convivial.

La question de la responsabilité de la Ligue en cas de « dérive » lors de ce temps convivial est également évoquée.

Vote sur la proposition d'augmentation d'un euro des engagements pour financer le moment convivial lors des compétitions Ligue Maîtres :

- Oui : 4
- Non : 7
- Abstention : 12

Le comité directeur ne valide donc pas l'augmentation d'un euro pour les compétitions Maîtres.

À la suite du vote, Anne BERTHIER interroge le comité directeur sur la politique que la Ligue AuRA souhaite adopter concernant les Maîtres. Jean-Luc MANAUDOU souligne que la FFN ne dispose actuellement d'aucune politique sportive ni de développement spécifique pour cette catégorie.

Florian ARMATOL souhaite connaître le nombre d'adultes par rapport au nombre de compétiteurs dans les clubs. Il exprime sa crainte que, faute d'attention portée à cette catégorie, la FFN ne perde une partie de ses adhérents et que certains envisagent même de créer une fédération propre à leur discipline.

Organisation Assemblée Générale –

Jean-Luc MANAUDOU explique que, cette saison, plutôt que de faire intervenir toutes les commissions, ce qui rendrait l'Assemblée Générale trop longue pour les dirigeants présents, la Ligue a choisi d'adresser en amont les rapports des commissions directement aux clubs. Ces derniers peuvent ainsi transmettre leurs questions, auxquelles les responsables des commissions répondront lors de l'Assemblée Générale.

En revanche, compte tenu des récents changements, les pôles suivants interviendront :

Commission Informatique : présentation d'extraNat et des évolutions en cours.

Joël CLOSIER revient sur l'évolution du système d'authentification d'extraNat qui sera mis en place à la suite de deux incidents de sécurité majeurs survenus durant la saison 2024-2025. Il précise que d'ici la fin de l'année 2025, tous les profils administrateurs seront obligatoirement soumis à une double authentification.

Joël CLOSIER rappelle que l'adresse mail utilisée pour un compte administrateur de club ne peut pas être une adresse générique partagée par plusieurs personnes, mais doit correspondre à celle du ou de la président(e) du club, ou de la personne référente désignée. Par ailleurs Il est possible pour un club d'ajouter jusqu'à 5 personnes avec un profil administrateur.

- **Commission Water-Polo** : présentation de la nouvelle commission, son organisation et les projets pour la saison 2025-2026.
- **Pôle Formation** : Point sur la réouverture de l'ERFAN et la mise en place des différentes formations.
- **Commissions Natation Course** : intervention en fonction des dernières informations fédérales.

FINANCES Ligue AuRA

Présentation des comptes

Patrick PALUSZAK trésorier de la Ligue AuRA et Sandra BEUGRAS, expert-comptable du cabinet Endrix, présentent les comptes de la Ligue AuRA et de l'ERFAN au comité directeur.

[Présentation compte ERFAN](#)

[Présentation compte Ligue AuRA](#)

À la suite du retour des membres du comité directeur lors de cette présentation quelques modifications seront apportées pour la présentation lors de l'Assemblée Générale.

Subventions : PST et PSF

Cette saison la Ligue AuRA a bénéficié de trois subventions.

Dans un premier temps, elle a perçu 6 000 € dans le cadre du Projet Sportif Territorial (PST), attribués par la Direction Régionale Jeunesse et Sport pour soutenir l'embauche d'un agent de développement. Cette aide sera fléchée pour l'embauche de Cédric MAREZ.

Ensuite, la Ligue a obtenu 26 000 € au titre de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour le Projet Sportif Fédéral (PSF). Cette subvention finance les actions de développement de la Ligue. Maxime USCLAT et Jean-Luc MANAUDOU, membres de la commission nationale FFN, ont cette année contribué à un important rééquilibrage des montants attribués.

Enfin, la Ligue a perçu une aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat d'objectifs, destiné à financer ses actions. Les montants reçus cette saison correspondent au contrat 2024 :

- 36 000 € pour le fonctionnement,
- 6 000 € pour l'investissement.

Pour la saison prochaine, les montants prévus sont de 36 000 € en fonctionnement et 2 000 € en investissement.

Par ailleurs, la Ligue a bénéficié de la mise à disposition d'un minibus régional valorisé à hauteur de 30 000 €.

Labellisation FFN et Ligue

Joël CLOSIER, en charge de la labellisation, dresse un bilan des demandes de labellisation FFN au sein de la Ligue AuRA.

47 dossiers ont été déposés, dont 6 n'ont pas été entièrement complétés.

Parmi l'ensemble de ces dossiers, 33 ont été approuvés par la Ligue et 8 ont été refusés.

Sur les 33 dossiers validés par la Ligue, 12 ont déjà été approuvés par la FFN, tandis que les autres sont encore en cours d'instruction.

En ce qui concerne la Labellisation Ligue, Joël CLOSIER rappelle que ce label a pour objectif d'aider les clubs ne disposant pas encore d'un label national à soutenir leur demande de subventions. Le cahier des charges de ce label est en cours d'élaboration, et Joël CLOSIER présentera prochainement les critères retenus.

Rappel important : pour qu'un club puisse déposer une demande de subvention ANS, il doit impérativement avoir effectué une demande de label FFN.

Point sur les aides attribuées par la Ligue AuRA aux clubs et départements

Jean-Luc MANAUDOU présente au comité directeur les différentes aides attribuées aux clubs pour la saison 2024-2025. Le montant total de ces aides s'élève à 68 000 €.

Suivi des aides - Clubs 2024-2025

Concernant les ristournes versées aux départements, Jean-Luc MANAUDOU indique qu'aucune modification ne sera apportée. Il demande simplement aux départements d'ajuster leur contrat d'objectifs 2025/2026 avec celui de la Ligue afin d'y intégrer le suivi de la politique sportive fédérale.

Par la suite, Jean-Luc MANAUDOU propose de diminuer de 16 % les ristournes accordées aux clubs. Le président souligne que, ces dernières années, la Ligue AuRA a mis en place de nombreuses actions sans jamais solliciter de contribution financière de la part des clubs ou des départements. Cette réduction permettra donc de soutenir l'ensemble des actions développées par la Ligue au cours des cinq dernières années et notamment les embauches réalisées, les ristournes et aides diverses versées aux clubs.

Jean-Luc MANAUDOU souhaite recueillir l'avis des membres du comité directeur concernant la répartition des ristournes NFS. Il explique aux élus que certains clubs ont pu surévaluer le nombre de leurs licences.

S'ensuit une discussion visant à définir de nouveaux critères d'attribution pour cette ristourne.

La proposition retenue consiste à établir un forfait par éducateur et par club, ce qui permettra :

- d'encourager les éducateurs à se former,
- de ne plus baser la ristourne sur le nombre de licences.

Point avec les vérificateurs aux comptes

[Rapport des vérificateurs aux comptes](#)

POINTS DIVERS

Département Cantal - Jean-Luc MANAUDOU explique qu'à la suite de sa participation à l'Assemblée Générale du Cantal, la trésorière lui a communiqué les comptes du département, faisant apparaître un déficit de 2 300 € pour la saison 2024-2025 et que le déficit d'exploitation est récurrent chaque saison. Cette situation pourra même placer le comité départemental du Cantal en situation de cesser ses actions sportives.

La président précise que, même si ce montant peut paraître modeste pour certains départements, il représente un déficit conséquent pour un petit département comme celui du Cantal, d'autant plus que celui-ci ne perçoit plus de subvention du Conseil départemental.

Jean-Luc MANAUDOU souligne que le comité départemental n'a formulé aucune demande d'aide, mais qu'il a pris l'initiative de s'enquérir de la situation afin de vérifier si ce déficit risquait de freiner leurs actions sportives. Il rappelle également que le département du Cantal participe activement aux compétitions telles que la Coupe Catherine PLEWINSKI et la Coupe des Départements, qui engendrent des coûts importants.

En conclusion, Jean-Luc MANAUDOU propose l'attribution d'une aide financière exceptionnelle au comité départemental du Cantal.

Le président du Conseil des départements, stipule que le sujet de la fragilité financière du CD15 avait déjà été évoquée et que la solidarité des comités départementaux pourrait répondre à cette situation. Le président du Conseil des départements inscrira ce point à l'ordre du jour de la réunion du 22 novembre à Roanne.

Vote – Subvention exceptionnelle pour le Cantal

Oui - 23

Non - 0

Abstention – 0

Le comité directeur valide la proposition d'une subvention exceptionnelle pour le comité départemental du Cantal

Pôle Médical - Christine EPAILLY revient sur le nombre particulièrement élevé de noyades survenues en France cet été. Elle souhaiterait que la Ligue réfléchisse à de nouvelles actions de prévention afin de lutter contre ce phénomène.

Une discussion s'engage alors autour de ce sujet, évoquant notamment les initiatives déjà mises en place dans certains clubs, telles que :

- l'ouverture de créneaux dédiés aux adultes ne sachant pas nager ;
- la collaboration avec les pompiers pour initier les plus jeunes aux gestes qui sauvent, entre autres actions.

Date du prochain comité directeur : **Samedi 17 janvier 2026**